qu'il ignorait absolument si une substitution de lettres avait été opérée; le second, après avoir confirmé l'assertion de M. Gragnon, a déclaré que les lettres qui sont actuellement au dossier étaient bien de lui. M. Goron a, à son tour, donné quelques explications qui viennent à l'appui de celles qu'a fournies M. Gragnon.

» Le directeur de la prison Saint-Lazare a fait connaître à M. le conseiller Horteloup que, pendant son séjour dans cet établissement, Mme Limouzin, parlant des lettres qui auraient été l'objet d'une substitution, a, à plusieurs reprises et devant maintes détenues, assuré que le dossier, après la restitution des deux missives qu'elle avait réclamées, contenait sa correspondance tout entière, soit avec M. Wilson, soit avec d'autres personnages politiques. Mais elle a ajouté qu'elle voulait faire du scandale, amener le renversement du gouvernement, et que dès lors on pouvait s'attendre à ce qu'elle dise au magistrat chargé de l'instruction que beaucoup de ses lettres avaient disparu, quoique cela ne soit point.

» Mme Ratazzi, signalée comme ayant entendu ces propos de Mme Limouzin, a été extraite de Saint-Lazare, dans l'après-midi d'hier, et amenée au Palais de Justice, où elle a été interrogée par M. Horteloup. Elle a certifié la parfaite exactitude des paroles rapportées par le directeur de Saint-Lazare.

» M. Goron sera entendu de rechef cette après-midi. L'instruction touche à son terme.

Une lettre de M. Deroulède

Le *Figaro* publie une lettre de M. Deroulède, démentant qu'il doive assister aujourd'hui au meeting de la salle Favié. M. Deroulède ajoute :

« La Ligue des Patriotes, qui s'occupe avant tout de politique extérieure, et qui a pour premier but la révision du traité de Francfort et la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, la Ligue des Patriotes est décidée à rester neutre jusqu'à nouvel ordre.

» Elle y met pourtant deux conditions : la première est que M. Jules Grévy, le Président discrédité de la République française, quitte l'Elysée; la seconde est que M. Jules Ferry, le représentant accrédité de M. de Bismarck, n'y entre pas.

» Il y va, selon nous, de l'honneur même de la France et de l'amitié encore possible de la Russie.

» Pour le reste, nous nous en remettons à la sagesse, à l'énergie et au patriotisme du Parlement. »

Le discours de Léon XIII au dernier consistoire

L'*Agence Havas* nous communique la dépêche suivante :

« Rome, 26 novembre. — Les paroles prononcées par le Pape au consistoire d'hier ne seront communiquées que lundi ou même plus tard à la presse catholique.

» En voici le résumé :

» Le Pape a parlé de sa joie de voir les souverains et les fidèles lui manifester leur affection par des dons, des hommages et des pèlerinages ; mais, par contre, de la douleur que lui cause l'Italie en ne correspondant pas à ce qu'il fait pour elle en lui témoignant tant d'attachement et en lui faisant tant d'avances qu'elle a repoussées.

» Il y a plus : l'Italie afflige l'Eglise par ses nouveaux projets de lois contraires à l'organisation sacerdotale; elle l'afflige en cherchant à semer la division parmi les fidèles et le clergé, en faisant administrer les biens ecclésiastiques par des laïques, en s'emparant de ce qui reste du patrimoine ecclésiastique en Italie.

» Le Pape a déploré aussi la récente abolition des dîmes ecclésiastiques. »

Le socialisme en Allemagne

Berlin, 27 novembre. — Dans la soirée d'hier, environ 460 socialistes du faubourg Moabit se sont réunis dans un Music-hall. Les socialistes ont arrêté la ligne de conduite qu'ils devraient suivre dans les graves circonstances que traverse l'Allemagne.

Ils ont décidé de tenter un effort vigoureux pour développer la presse socialiste, dans les *campagnes* principalement.

Un discours de l'empereur d'Allemagne

Berlin, 27 novembre. — L'Empereur a reçu aujourd'hui le bureau du Reichstag. En réponse à un discours du président, le Souverain a prononcé le discours suivant :

« J'ai été profondément touché par toutes les preuves de sympathie et d'attachement que l'on me montre à l'occasion de la maladie du Prince impérial. Il est dur, à mon âge, de voir le kronprinz atteint d'une maladie qui le menace continuellement de la mort et qui ferait de sa guérison un véritable miracle.

» J'aurais été heureux de pouvoir ouvrir votre session moi-même et de prononcer les phrases qu'on vous a lues. J'aurais voulu vous dire moi-même que je veux la paix, mais que si l'on m'attaque je... » L'empereur n'a pas achevé sa phrase.

Au cours de la conversation qui a eu lieu pendant la réception, l'Empereur a parlé de la France. Le président actuel, a dit le Souverain, a toujours agi de la façon la plus honnête et il a été aussi conservateur en République que nous pouvons l'être en Monarchie.

L'avenir n'est pas sans être sombre de ce côté, car on ne sait pas qui remplacera M. Grévy.

L'Empereur avait l'air d'être en très bonne santé.

Trois exécutions capitales en Angleterre

Paris, 27 novembre. — Il y a en Angleterre, en moyenne, une exécution capitale par semaine : l'office de bourreau chez nos voisins d'outre-Manche n'est donc pas tout à fait une sinécure.

Mais la semaine dernière a été particulièrement productive pour ce sinistre fonctionnaire qui a pendu trois criminels.

L'un des suppliciés était un jeune homme âgé de moins de dix-sept ans : il avait coupé le cou avec un rasoir à une femme chez laquelle il logeait et à qui il devait quelque argent.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Nos relations commerciales avec la Turquie

On trouve dans un rapport adressé de Salonique les renseignements suivants sur les relations commerciales de la France, accompagnés de conseils aux importateurs :

On constate que le commerce français commence à tenir compte, dans une certaine proportion, des *desiderata* qui sont journellement exprimés par les négociants de Salonique aux commis-voyageurs français.

Les soieries, par exemple, répondent déjà aux demandes locales quant aux prix et aux nuances. La fabrication des fils d'or et d'argent a opéré à Salonique des placements assez nombreux pour combattre les produits similaires d'Allemagne.

Les tissus de laine et de coton ont une tendance à l'augmentation. Mais pour la draperie, les nouveautés, il faut arriver à livrer à meilleur compte afin d'enrayer notamment le commerce belge, qui comme on le verra plus loin, a quadruplé en 1886.

Il conviendrait de conseiller à nos fabricants d'étudier de plus près les exigences de la place, les produits étrangers et les prix de revient à Salonique, et de ne pas craindre de multiplier l'envoi de représentants.

Je remarque que la multiplicité des lettres que le négoce français adresse à ce consulat n'amène que très rarement un placement avantageux en raison de l'impossibilité où l'on se trouve de discuter avec le client les conditions diverses qui sont la conséquence de tout achat.

Comme moyen d'expansion commerciale, on prône beaucoup en ce moment les syndicats de fabricants, l'envoi de navires d'échantillons ou bien le dépôt de types au consulat. Ces trois moyens divers sont encore loin d'avoir fait leurs preuves. Un syndicat qui enverrait ici des marchandises devra au préalable connaître à fond la place, ce qui ne peut se faire que par l'envoi d'un agent explorateur.

Il serait également utile de faire précéder le navire d'échantillons d'un agent qui lui préparerait les voies auprès des marchands du pays. Quant au dépôt d'échantillons au consulat, je n'en vois guère l'effet pratique, à moins d'affecter à cet emploi un local spécial et un employé exclusivement chargé de répondre aux demandes qui lui seraient faites.

En attendant la mise en pratique de ces innovations, le commerce local désire avoir sous les yeux des échantillonnages sérieux et présentés par un homme compétent.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

Londres, le 26 novembre.
(Wool Exchange City).

Hier et aujourd'hui les catalogues ne contenaient qu'un choix assez médiocre ; la laine nouvelle n'y venait qu'une assez petite place malgré la présence des deux grosses bergeries. Les H. Oulmina et les Parateo en Adélaïde suint dont la presque totalité a été enlevée par le négoce de Tourcoing. Ces deux marques sont assez peu différentes de ce qu'elles étaient il y a un an et les prix qu'elles ont obtenu ont dû satisfaire complètement les propriétaires ; une partie des Paratoo a été traitée à 6 1/4 en Australie tandis qu'ici elles ont obtenu 7 1/2.

L'Allemagne et l'Angleterre tiennent toujours la tête comme achats mais la France les suit de près. Reims avait jusqu'ici montré plus d'entrain que le Nord, mais depuis deux ou trois jours le négoce du *Nord s'est mis à opérer* rondement, surtout dans les laines nouvelles du Queensland et Adelaïde.

Les prix payés sont sensiblement plus élevés et plus réguliers que les deux jours d'ouverture et on fait certainement aujourd'hui du peigné plus cher qu'en septembre.

La semaine prochaine verra passer près de 60 000 balles dont 35.000 de nouvelle tonte (Cap et Australie).

(AVIS DIVERS)

Londres, 26 novembre.

En présence d'un concours considérable d'acheteurs, très rare à cette saison, les enchères de la 1re semaine marchent avec un entrain croissant assez général. Les cours s'affermissent sur toute la ligne les irrégularités passagères ont disparu et les cas de hausse sont fréquents.

Les meilleures *laines à peigne* de l'ancienne campagne et les suints de la nouvelle tonte de l'avance sur les cours de clôture.

Quant aux genres mérinos croisés courants à peigne et aux agneaux ils réalisent les prix d'octobre.

Cette amélioration est constatée également sur les laines d'Australie fines et propres pour la draperie, dont la rareté produit une heureuse influence sur les Cap fines irréprochables. Les genres courts et défectueux de cette provenance et des autres colonies, moins recherchés, sont cotés en moyenne dernier en faveur des acheteurs. Ces qualités intéressent fort peu l'exportation.

La bonne physionomie de notre marché produit d'excellents effets dans les districts manufacturiers en Angleterre et en Ecosse, où les fils tissus s'écoulent mieux. La situation est également meilleure aux Etats-Unis qui sont représentés ici. L'exportation enlève environ le tiers des quantités adjugées.

Dans les toisons en suint de la nouvelle tonte, il y a deux types différents dont l'un promet un excellent rendement, et l'autre... des surprises.

Jusqu'à ce jour, on a offert 44.643 balles dont 41 476 balles sont vendues et 3.167 balles retirées.

Paul Pierrard.

Laines

Anvers, 26 novembre.

Il a été traité 215 balles de laine La Plata, suint, et 30 b. Cap de Bonne-Espérance, dito.

Revue du 19 au 26 courant. — La consommation s'étant approvisionnée à nos dernières enchères, la demande a été fort calme cette semaine. Il n'a été écoulé que 597 b., aux cours de notre dernière vente publique.

Les enchères de Londres se sont ouvertes le 22 courant en présence d'un grand concours d'acheteurs, à prix sans changement pour les Australie, en baisse de 1/2d pour les Cap en suint et de 1/2 à 1d pour les Cap lavées, comparativement aux cours de la vente précédente. Les agneaux, dont il y a de fortes quantités à offrir en ventes, sont négligés.

Arrivages 678 b. diverses; transit 21 b. Plata et 1243 b. diverses.

Stock ce jour 11.410 b. dont 9.305 de La Plata.

Peaux de moutons : Sans affaires. Stock 329 b.

E. Karcher.

Le Havre, 26 novembre.

Ventes publiques de laines du Havre du 30 novembre au 1er décembre 1887. Quantités offertes; Buenos-Ayres 2.234 b. : Montevideo 917 b. ; Rio-Grande 214 b.; Russie 7.000 b. fines suint ; Chili 250 b. ; Espagne 5.000 ; Smyrne 450; Poils de chameau 300.

Marseille, 25 novembre.

La semaine a présenté encore une certaine activité dans les transactions. On a traité des Georgie 2e tonte BO, à fr. 1 40 ; B, fr. 1.20 ; des Montagne, GF, à fr. 0.70 ; des Turkestan, BL, de fr. 1.30 à 1.35 ; des Angora de fr. 1 10 a 1.15 ; des Khorassan B. de fr. 1.50 à 1.50 1/2 ; des Médéah, à fr. 07 1/2 ; des Oran, à fr. 0.88 et des Donskoy, à fr. 2.10 ; Stock 40.877 b.

Marchés anglais

Bradford, 24 novembre.

Laines. — Le marché ne s'est pas amélioré autant qu'on l'espérait. La laine est très ferme mais l'amélioration récente est assez faible. Les filateurs qui ont pris dernièrement des ordres ont opéré un peu plus franchement. Les ventes de Londres se font heureusement avec fermeté, mais elles n'ont pas encore stimulé les affaires ici. Les croisés se tiennent mieux mais les laines mérinos ne sont pas cher. Les mohair sont tout à fait calmes bien qu'on signale quelques ventes à bons prix. Il manque de la vitalité dans toutes les branches du commerce.

Fils. — Les négociants exportateurs ont offert un peu plus d'affaires.

Aux anciens prix les filateurs peuvent vendre, mais en doubles fils 40s et 32s ils ont pris récemment quelques ordres refusant d'accepter davantage sans une avance pour les prix.

En fils simples les anciens cours se sont maintenus et il s'est fait un peu plus d'achats.

Les filateurs de laines d'Australie éprouvent des difficultés à alimenter complètement leurs machines, même aux anciens cours qui étaient si peu rémunérateurs, et dans certains districts la production sera sans doute réduite. Les fils mohairs sont encore calmes avec quelques ordres éventuels en qualités inférieures.

Tissus. — Les fabricants prétendent être modérément bien engagés quoique quelques uns d'entre eux réclament instamment des ordres. En articles unis surtout il y a une grande disette d'affaires, et les stocks s'accumulent. Dans les plus grandes fabriques il y a plus de production, mais à bas prix, et quelques ordres en draps donnés par l'Amérique sont entre leurs mains. Pour quelques genres fantaisies destinés à la nouveauté il y a encore un peu d'élan.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 21 au 26 Novembre

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	16	994 kil.
Laines peignées mécaniquement	5.994	645.563 »
» filées	783	84.098 »
» blousses	158	17.099 »
Cotons	344	36.822 »
Totaux	7.295	784.576 kil.

Décreusage 27 1/2 opérations

Titrage 389 .1. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. Musin.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 21 au 26 Novembre 1887

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	45.002	5.765	1.386	6.430	»	56	58.583
Mardi	72.857	8 555	610	1.169	»	57	83.191
Mercredi	41 137	6.644	4 626	7.237	»	59	59.664
Jeudi	50.188	5 789	2 988	4.371	»	53	62.436
Vendredi	72 797	9.761	956	3.508	210	70	87.232
Samedi	39 526	6.098	2.697	493	»	56	48.820
	321.507	42.632	12.363	23 214	210	351	399 926

Conditionnements 1.139 1/2 ; titrages 82 ; degraissages 42.

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	110 300 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	34.455 »
Arrivages par voie ferrée	2.000 »
Total	146.755 kil.

Le Directeur, Storhay.

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

Le Comité flamand de France s'est réuni le 16 novembre à Bourbourg, sous la présidence de M. Bonvarlet.

Avant d'entrer en séance, les membres du Comité se sont rendus à l'église paroissiale, qui, au point de vue architectural, est un des monuments les plus intéressants de la région. Le chœur de Bourbourg est un des trop rares spécimens de gothique pur qui soient restées debout dans le pays. Grâce à d'intelligentes restaurations, faites depuis quelques années, les belles parties de l'édifice ne sont plus couvertes par une ornementation qui les masquait et rompait l'harmonie de leurs lignes.

M. le président, en ouvrant la séance dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, gracieusement mise à la disposition de la société par la municipalité, a rendu, au nom du Comité flamand, à la mémoire de son fondateur, M. Edmond de Coussemaker, l'hommage de son inaltérable reconnaissance pour son dévouement à la Flandre et de sa profonde admiration pour ses travaux historiques, archéologiques et artistiques. C'est en souvenir du long séjour de M. de Coussemaker à Bourbourg, dont il était devenu le citoyen d'adoption et le représentant au Conseil général, que la société, si longtemps présidée par lui, a tenu à s'y réunir.

Invité à prendre part aux fêtes littéraires du troisième centenaire de la naissance du grand poète néerlandais, Vondel, le Comité flamand a tenu à s'associer à cette grande manifestation des sentiments que la Hollande entière a voués au créateur de sa littérature nationale. Dans une lettre d'adhésion il a dit aux littérateurs néerlandais réunis à Amsterdam, que les Flamands de France ne pouvaient rester indifférents aux hommages rendus à l'immortel auteur de Gisbert d'Amstel et de Palamède ; il a été heureux de leur apprendre qu'en ce moment même, l'œuvre de Vondel est de la part d'un de ses membres, M. l'abbé Looten, l'objet d'un savant travail de critique littéraire, qui fera connaître en France et le poète et la littérature néerlandaise de son siècle.

M. Henri Cochin a fait au Comité une communication. Il lui a demandé de provoquer la restauration des pierres tombales de l'église de Saint-Pierre-Brouck. Elles servent actuellement de dalles et leurs remarquables gravures ne tarderont pas à disparaître, si on ne les dresse le long des murs de l'édifice.

M. Cochin, qui poursuit, depuis longtemps, une étude sur Pétrarque, a signalé à ses confrères les passages peu connus de ses poésies, établissant que l'immortel auteur de Canzones a visité la Flandre en se rendant en Angleterre.

M. l'abbé Vancostenoble a mis à la disposition du comité flamand les listes des curés des paroisses de la Flandre Maritime, qui n'ont pas été adressées par M. David et l'état du clergé paroissial des arrondissements d'Hazebrouck et de Dunkerque, du rétablissement du culte en 1802.

M. Delannoy, secrétaire de l'administration des hospices de Tournai, a adressé au comité une note, sur les documents concernant Pierre Pintaflour, évêque de Tournai, de 1575 à 1580, actuellement existant aux archives des hospices et du bureau de bienfaisance de cette ville.

Pierre Pintaflour était un enfant de la Flandre maritime, il était né à Straezeele; après avoir professé le droit à Louvain, brillé au barreau de Bruxelles, il entra dans les ordres, devint chanoine et évêque de Tournai. Il fut l'un de ces grands évêques des Pays-Bas qui, à la fin du XVIe siècle, au prix de leurs biens et souvent de leur liberté, luttèrent avec une indomptable énergie pour sauver la foi de leurs peuples. Les évêques Pintaflour, Drieux, enfant comme lui de notre province. Sonnius, Rithovius et Moulart, par leur résistance aux entreprises du prince d'Orange et de ses lieutenants, préservèrent les provinces Belgiques de l'apostasie, et par l'attachement qu'ils montrèrent aux privilèges et à l'antique constitution du pays, préparèrent le règne à jamais glorieux et fécond de Ferdinand et d'Isabelle.

Un des membres du comité flamand, M. Eugène Corty, prépare une notice biographique, qui mettra dans son jour la plus belle figure du saint évêque de Tournai, Pintaflour.

M. l'abbé Flahault a entretenu le Comité des trouvailles heureuses qu'il a faites dans les presbytères et dans les mairies de bon nombre de communes de la Flandre, où les travaux de son ministère l'ont appelé. Il a pu, grâce à des renseignements fournis par d'anciens livres de compte, par des terriers, par des registres de baptêmes ou de mariage, que personne jusqu'ici n'avait explorés, retrouver bien des éléments de l'histoire religieuse et civile de nos paroisses flamandes ; M. Flahaut en utilisera bon nombre pour ses études hagiographiques et mettra les autres à la disposition de ses confrères.

M. Ignace de Coussemaker a lu ensuite un travail d'une grande importance historique, que l'on peut regarder comme l'heureux complément du dernier et savant ouvrage du fondateur du Comité M. de Coussemaker a retrouvé dans les archives du Conseil d'Etat à Bruxelles, foule de documents authentiques et inédits concernant les *reconstructions de la Flandre Maritime qui curent lieu après les troubles et les pillages de la fin du XVIe siècle.*

Si l'on ne se reportait aux documents du temps l'on se ferait difficilement une idée aujourd'hui de l'Etat dans lequel se trouvait alors notre malheureuse province, que les gueux avaient saccagée et dévastée, que les bandes espagnoles et françaises avaient épuisée et désolée. La plus grande partie des terres était en friche, presque toutes les églises et les monastères brûlés, les bourgeois et les paysans qui avaient échappé à la guerre, à la famine et à la peste, complètement ruinés. Néanmoins, dès que les populations flamandes commencèrent à respirer, elles songèrent à relever les innombrables ruines accumulées autour d'elle et le premier effort de nos pères fut un acte de foi ; ils voulurent, malgré leur dénuement et leur misère, réédifier ou restaurer leurs églises, centres de leurs paroisses chrétiennes et de leurs communautés urbaines ou rurales, sujets de naïf orgueil et de respectueux amour pour les citadins comme pour les villageois.

C'est surtout de 1595 à 1610 que ce mouvement s'étendit à tout le pays. Alors nous voyons les paroisses les plus pauvres comme les plus importantes solliciter du souverain la permission de s'imposer extraordinairement, pour se créer les ressources nécessaires à la réédification de leurs temples. Cette imposition, qui devait être consentie par l'assemblée générale des habitants, n'était octroyée qu'après enquête faite par le Conseil de Flandre, et les Archives du Royaume, à Bruxelles, gardent encore les dossiers réunis pour l'instruction des demandes des habitants de Bergues, Cassel, Wormhoudt, Nieppe, Zegers-Cappel, Killem, St-Jans-Cappel, Morbecque, Berthem, Caestre, Ochtezeele, Pitgam et Cappelle-Brouck.

Dans l'analyse qu'il en donne, l'auteur a relevé fort consciencieusement tous les renseignements pouvant éclairer cette lugubre période de l'histoire de notre province. Il nous montre l'église de Wormhoudt servant de fort avancé aux Espagnols que le comte Rochepot y vint assiéger, battant à coups de canon les murailles de l'édifice ; la collégiale Notre-Dame et l'église Saint-Nicolas à Cassel « ruinées et brûlées avec la plus signalée partie des maisons de la ville »; l'église Saint-Pierre de Bergues profanée, ayant servi d'étable et presque entièrement détruite par les gueux.

M. de Coussemaker a ajouté à son travail un appendice des plus curieux, c'est la reproduction des signatures aux paragraphes les plus compliqués et les plus bizarres des doyens de chrétienté, des curés ou des seigneurs de paroisses et des croix ou marques des notables et marguilliers, qui toutes se trouvent au bas des pièces des divers dossiers.

M. l'abbé Flahaut a donné lecture des premiers chapitres d'une monographie du *culte de saint Gilles à Craywick.* L'auteur croit pouvoir placer sous le règne de Philippe d'Alsace, qui, en 1170, fit un pèlerinage au tombeau du thaumaturge du Languedoc ; l'érection de l'église de Craywick et l'introduction du culte de St-Gilles dans cette paroisse. L'église actuelle, dans une grande partie de son ensemble, date du XVIe siècle, ainsi que le prouvent les millésimes de 1532 et 1559, que portent ses colonnes et ses murailles. Sur une pierre, qui y fut encastrée, au moment de sa restauration au commencement du XVIe siècle, après les troubles qui ensanglantèrent la Flandre, se lit une invocation à St-Gilles, qui prouvent la persistance de son culte dans la localité, en dépit des commotions politiques et religieuses de cette époque.

Il s'y perpétua, presque sans interruption, jusqu'à nos jours. Le 3 octobre 1679, nous voyons l'évêque de Bruges détacher de la relique vénérée en la paroisse St-Gilles de cette ville une pareille destinée à notre sanctuaire. Les comptes de la chapelle du saint, en partie retrouvés par M. Flahault, lui ont fourni de précieuses indications sur l'importance des pèlerinages dont Craywich était le but au XVIIe siècle. Au XVIIIe, en 1748, le pape Benoit XIV autorisa l'établissement, dans la paroisse, d'une confrérie de St-Gilles. La tourmente révolutionnaire elle-même n'anéantit point cette dévotion devenue populaire, et dès 1802, nous voyons le culte de St-Gilles s'affirmer de nouveau à Craywick : de nos jours une relique nouvelle obtenue de l'évêché de Bruges attire encore une grande affluence de fidèles et de pèlerins.

M. Bonvarlet a ensuite communiqué à ses confrères la copie du Cartulaire de la vicomté de Bourbourg et des seigneuries de Withof et de Nieuland. Il a été rédigé sur les ordres de très haut et puissant seigneur le prince François Procope d'Egmont, duc de Gueldre, marquis de Renty, et gisait oublié depuis près de cent ans dans les archives de l'humble mairie de Looberghe, où M. Bonvarlet l'a fait copier. Ce document est intéressant, au point de vue de l'histoire locale, en ce qu'il fait connaître par le menu les nombreux droits, prérogatives et hauteurs du vicomté de Bourbourg ; il offre également de l'intérêt au point de vue généalogique, car il donne les noms des fort nombreux possesseurs d'arrière-fiefs dépendant de ces trois seigneuries et disséminés dans treize paroisses des environs de Bourbourg.

A la séance de ce jour le Comité flamand a inscrit au nombre de ses membres, MM. Ferdinand Degroote, avocat ; Cronier, adjoint au maire de Bourbourg; Charles Flahault; les abbés Beck, curé d'Arnèke, Spanneut, curé d'Oudezeele ; Lagache, curé d'Eringhem, de Beyer, vicaire à Hazebrouck.

Le Comité se réunira à Bailleul dans le courant de février.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux.—AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous avons rarement vu une journée d'élections aussi calme que celle d'hier. La proclamation du résultat du scrutin n'a amené aucune manifestation.

Devant l'Hôtel-de-Ville une cinquantaine de personnes ont stationné, durant la soirée, conversant *sans bruit.*

Bref, tous ont rempli leur devoir d'électeur, de la façon la plus paisible. Cette attitude dénote un progrès dans nos mœurs politiques.

Les banquets et les messes de Sainte-Cécile. — Une des fêtes les plus répandues, et que l'on célèbre avec le plus de solennité à Roubaix est certainement celle de Sainte-Cécile, la patronne des musiciens.

Et quelle ville du reste, pourrait se flatter de posséder autant de sociétés instrumentales et d'orphéons qui, pour la plupart ont déjà fait leurs preuves ?

Dans quelle famille roubaisienne n'y a-t-il pas au moins un chanteur ou un instrumentiste à qui on n'ait offert les souhaits de Sainte-Cécile ?

Pendant toute la journée de dimanche, — et cela se continuera pendant quinze jours encore, — il n'a été question que de banquets et d'exécutions *religieuses.* La question des élections était parfaitement reléguée au second plan.

A Saint-Martin c'était le *Choral Nadaud* qui avait le privilège de chanter le premier à la messe de midi.

A Notre-Dame, la *Fanfare Delattre* se faisait entendre.

Au Sacré-Cœur, la société chorale de la paroisse chantait la grand'messe, et l'*Union des Trompettes* faisait résonner, sous les hautes voûtes, ses notes éclatantes.

Nous avons dit quels morceaux ces sociétés ont exécutés.

Le soir le *Choral Nadaud* et la *Concordia festoyaient gaiment.* Hier soir, comme de coutume, on décernait les prix. Ce qui a donné lieu à bien des farces et de gaies plaisanteries.

La Grande-Harmonie a remis son banquet et son exécution aux premiers jours de décembre.

Cette coutume de célébrer la Sainte-Cécile est donc de plus en plus en faveur, et son éclat grandit en raison de l'accroissement que prend à Roubaix le goût de la musique.

Un coup de couteau. — Un habitant de la rue des Longues-Haies sortait précipitamment de sa maison, dimanche, dans la soirée, et semblait en proie à une grande émotion.

Nu tête, les vêtements et les cheveux en désordre, il courut au porte du commissariat de Sainte-Elisabeth et requit un agent, lui disant qu'une scène conjugale venait de se produire entre sa femme et lui, dans le garni qu'ils occupaient rue des Longues-Haies, et qu'au cours de la dispute, sa femme lui avait porté à la tempe, un coup de couteau.

Et, de fait, une éraflure, longue de quelques centimètres, inondait de sang la figure de l'individu.

On se rendit à son garni, mais la femme n'y était plus.

Sur ses indications, on alla rue Magenta, dans certain estaminet où on trouva l'épouse irascible, absorbant force liqueurs, et déjà en état d'ivresse.

Elle fut conduite au poste.

Le blessé, qui n'a d'ailleurs qu'une éraflure sans aucune gravité au front, se nomme Jean Hermann, et exerce le métier de teinturier.

Un panneau brisé. — Un camionneur aux poings solides, Henri Vanmeldert, se trouvait, dimanche soir, dans la buvette liégeoise, rue Saint-André.

Pris soudain d'une furie qui ne peut s'expliquer que par son état de surrexcitation produit par de copieuses libations, il enfonça d'un coup de pied un panneau de la porte, qui sépare la buvette de la salle à manger.

On courut quérir la police qui arrêta le jeune homme.

Est-ce un vol ? Le veilleur de nuit de la maison A. Motte et Cie trouva, dans la nuit de dimanche à lundi, un porte-monnaie vide qu'on avait jeté par le soupirail de la cave.

Nous disons « jeté », car le porte-monnaie était ouvert; fermé, il n'aurait pu être introduit par la grille du soupirail. Même fermé il a dû subir une pression pour passer à travers les barreaux du grillage.

Il est donc à présumer que l'on se trouve en présence d'un vol. Le porte-monnaie, tout neuf, en cuir rouge garni d'acier, avait été vidé, et on l'avait abandonné, afin de se dessaisir d'une pièce compromettante.

Un vol d'effets. — Deux effets d'habillements ont disparu de la garde-robe de la dame Clémence Cohehans, rue de la Basse-Masure.

Commes on a certaines raisons de soupçonner de ce vol, Raymond M..., mouleur en fer, celui-ci a été arrêté.

Dans sa séance du 27 novembre, la commission de l'Union Fédéral Colombophile, a décidé une assemblée générale pour le dimanche 11 décembre 1887, à 6 heures du soir, afin de renouveler sa nouvelle commission, pour l'année 1888. Elle invite ses sociétés fédérées d'envoyer le nom de leur candidat au siège de la Fédération.

Le droit de pesage de la Condition publique. — Par arrêté en date du 12 novembre, M. le préfet du Nord modifiant les arrêtés de ses prédécesseurs des 27 août 1858 et 13 décembre 1861, a fixé le tarif du droit de pesage à la Condition publique, ainsi qu'il suit, à partir du 1er janvier 1888 :

Pesage jusqu'au poids de 100 kilog.	0 fr.20
Au-dessus de 100 kilog jusqu'à 150 kilog.	0 fr.30
et graduellement par fraction de 50 kilog.	0 fr.10

Wattrelos. — A la suite de la réunion mensuelle, tenue par les socialistes belges au Mont-à-Leux, un homme et une femme porteurs d'almanachs révolutionnaires du *Vooruit,* de Gand, ont été arrêtés par la douane de Wattrelos.

TOURCOING

Les élections du 27 Novembre. — Les opportunistes n'ont pas à se louer, outre mesure, des résultats qu'ils ont obtenus dans le canton de Tourcoing : ils sont en perte sur l'élection du 21 novembre 1886. M. Dervaux avait eu 6012 voix et M. Trystram 5877 soit une différence de 135 voix seulement, tandis que, dimanche, 6416 suffrages ont été exprimés en faveur de la liste conservatrice et 5919 se sont portés sur la liste républicaine, d'où une majorité de 497 voix, soit un gain pour l'opinion conservatrice de 362 voix.

A Tourcoing même, les opportunistes ont perdu : ils n'obtiennent en effet que 89 voix en plus que l'année dernière, 4109 et 4020, tandis que les conservateurs gagnent 209 voix, 2825 et 2616.

Le nombre des votants s'est un peu accru, mais de cette augmentation les deux tiers environ des voix se sont portés sur la liste conservatrice et un tiers seulement a été acquis aux opportunistes.

Quelques communes du canton ont apporté un contingent plus fort qu'au 21 novembre 1886 : ainsi Neuville a donné, dimanche, une majorité de 92 voix, elle n'était que de 27 l'année dernière. Mouveaux, qui avait accordé un nombre égal de suffrages à M. Dervaux et à M. Trystram, apporte maintenant un gain de 61 voix aux conservateurs.

Voilà des résultats qui sont loin d'être décourageants et qui doivent affermir les conservateurs dans la lutte. Malgré la pression officielle, en dépit des influences de tout genre, l'opinion opportuniste n'a pas encore gagné ici autant de terrain que ses adeptes veulent bien le dire, l'élection du 27 novembre en est une preuve nouvelle.

Les élections se sont faites ici avec le calme habituel.

A part l'animation qui régnait aux abords des bureaux de vote, la ville a conservé, pendant toute la journée de dimanche, sa physionomie tranquille des dimanches.

Le dépouillement du scrutin n'a donné lieu à aucun incident sérieux et le résultat général pour Tourcoing ville, proclamé à l'Hôtel-de-Ville, vers neuf heures, a été accueilli par quelques cris de : Vive la République!

La soirée s'est passée très paisiblement.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 28 novembre 1887.

Présidence de M. le conseiller Desticker. — Ministère public : M. Blondel, avocat-général.

1re affaire. — **Affaire de mœurs**

L'accusé Auguste-Edmond-Honorat Berquez, tailleur à Lille, est âgé de 44 ans. Il est né à Rinxent (Pas-de-Calais) le 9 janvier 1843.

Berquez est condamné à cinq ans de travaux forcés. Défenseur : Me Plouvier.

2e affaire

VOL QUALIFIÉ A TOURCOING

L'ACCUSÉ

L'accusé Alphonse-Joseph Saelens, bobineur à Neuville-en-Ferrain, y est né le 21 janvier 1868. Il a donc 19 ans.

EXPOSÉ DES FAITS

Dans la nuit du 22 au 23 juillet dernier, un vol fut commis au préjudice de M. Guillerme, marchand d'étoffes au pont de Neuville, à Tourcoing.

Le voleur s'est introduit dans le magasin situé au rez-de-chaussée. Il a d'abord brisé les clavettes qui servaient à retenir les boulons, au moyen desquels on fermait les volets. Il a enlevé un carreau de vitre de la fenêtre, a ouvert celle-ci et pénétré ainsi dans le magasin.

On a enlevé des rideaux, de la toile, des chemises, du fil, des bas et un grand nombre d'articles de mercerie. M. Guillerme estime le préjudice qui lui a été causé, à une somme de 900 à 1000 fr.

Le lendemain du vol, c'est-à-dire le 23 juillet, le jeune Esteur, âgé de 9 ans, a fait connaître que la nuit précédente, se trouvant dans ce jardin, pour voler des cerises, le nommé Saelens accompagné d'un autre individu qu'il n'a pas reconnu.

Il a vu ensuite Saelens et ce dernier quitter le jardin, se diriger vers la demeure de M. Guillerme, ouvrir les volets de cette maison, et enlever un carreau de vitre.

Il aperçut, toujours bien entendu d'après ses déclarations, Saelens entrer dans le magasin et passer à son complice des pièces d'étoffes et des bouteilles. Les deux malfaiteurs sont ensuite partis et se sont dirigés vers le pont de Neuville.

Mis en présence de l'accusé, quelques jours après le vol, le jeune Esteur aurait déclaré qu'il le reconnaissait parfaitement.

Saelens a, au contraire, soutenu que les déclarations de l'enfant étaient des mensonges, qu'il s'était couché le 22 juillet, à 9 heures, pour ne se lever que le lendemain à 8 heures.

Mais l'accusation ajoute qu'un témoin nommé Beulque, prétend avoir le 23, vers 8 heures du matin, rencontré Saelens et avoir fait route avec lui. Celui-ci lui aurait raconté qu'il s'était bien amusé la nuit précédente, qu'il avait commis un vol près du pont de Neuville et qu'il avait deux complices. Il aurait menacé Beulque de coups, si ce dernier révélait ces faits.

L'accusé a soutenu que cette déposition de Beulque est également mensongère, qu'il n'a point vu ce témoin le 23, qu'ils ne sont point allés ensemble du côté du Risquons-Tout.

Le Ministère public lui oppose alors un nouveau témoignage, celui du témoin Ducoulombier qui le 23, entre 8 et 9 heures du matin, étant à travailler chez le sieur Vandenbrouck, aurait vu passer Saelens et Beulque se dirigeant tous deux du côté du Risquons-Tout, vers la frontière.

Saelens fut confronté avec Ducoulombier. Il soutint encore que la déclaration de celui-ci était faussé et qu'il n'était pas passé devant la maison où le témoin travaille.

Mlle Sidonie Vandenbrouck qui travaille dans la même chambre que son père et Ducoulombier, aurait, au contraire, affirmé que le 23, entre 8 et 9 heures, Ducoulombier a dit : « Tiens! Voilà Saelens et Beulque qui passent ». Elle s'est avancée jusqu'à la porte et aperçut effectivement ces deux derniers se dirigeant ensemble du côté de la Belgique.

L'accusé Saelens a prétendu que cette déposition était mensongère comme les autres.

Défenseur : Me Bracker d'Hugo (de Lille.)

NORD

La grève de Meurchin est terminée. Samedi matin, tous les mineurs sont descendus dans les fosses. Dans la journée de vendredi, à la suite d'une conférence présidée par M. A. Lamandin, secrétaire général du syndicat, six délégués s'étaient rendus à la direction pour demander une augmentation de 20 0/0 sur les salaires en renonçant au renvoi de l'ingénieur ; mais la Compagnie n'a voulu faire aucune concession. C'est à la suite du résultat négatif de cette démarche que les grévistes ont voté, à l'unanimité, la reprise du travail.

BELGIQUE

Epouvantable accident aux charbonnages de Souvret. — Six victimes. — Un épouvantable accident est arrivé vendredi, à deux heures de relevée, au puits n° 6, dit Périer, des charbonnages du Nord de Charleroi. C'était la descente du trait des bouleveurs; six ouvriers avaient pris place dans la cage.

La cage descendait donc au fond à 2 heures de relevée, emportant 6 ouvriers. La machine allait à toute vapeur et le véhicule s'enfonçait avec une grande rapidité dans le puits béant et sombre. L'ouvrier de garde au premier étage, comme mû par un pressentiment, cria à son camarade de l'envoyage inférieur : « Janquet, au poste ! » L'appel était, hélas ! tardif et, deux secondes après, la cage allait s'abattre avec un épouvantable fracas, sur les taquets du second étage qui, par un inconcevable oubli, n'avaient pas été retirés.

La rencontre fut réellement effroyable.

La cage en fer, bien que d'une solidité extrême, fut toute démantibulée. Les ouvriers n'en ont pas moins été horriblement blessés. Cinq d'entre eux surtout se trouvent dans le plus triste état et inspirent les plus sérieuses inquiétudes, le sixième, paraît moins gravement atteint.

Les enfants dans les mines. — Un triste accident a eu lieu mardi au charbonnage de Ham-sur-Sambre. Un enfant de 13 ans a eu la jambe droite prise dans les roues d'un wagonnet en marche, a été traîné à plus de 50 mètres de longueur, La jambe fut complètement broyée et ne formait plus qu'un amas de chairs remplies de cendres.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 27 novembre 1887.— Versements : Roubaix, 124 déposants, 32 nouveaux, 32,233 ». Succursale Lannoy 15 déposants, 2 nouveaux, 1510 ». Succursale Croix : 4 déposants, 1 nouv., 2840 ». Total des versements 36,383.

Remboursements. Roubaix : 58 remboursements effectués, 20,873 96. Succursale Lannoy : 4 remboursements effectués, 933,51. Succursale Croix : 2 remboursements effectué, 1200 ». Total des remboursements : 23.007 47.

Les opérations du mois de novembre sont suivies : A Roubaix, par MM. Victor Glorieux et Cateaux-Hannart, directeurs. A Lannoy, par M. Deffrennes-Derache. A Croix, par MM. Et. Jourdeuil et Alp. Delesalle.

Le Caissier, Frémont.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING.— Séance du 27 novembre. — Somme versée à Tourcoing par 81 déposants, dont 10 nouveaux, 15,005 fr. ». Somme versée à Halluin, par 2 déposants, dont 1 nouveau 720 ». Somme versée à Linselles, par 4 déposants, dont 0 nouveaux 774 ». Somme versée à Roncq, par 3 déposants, dont 0 nouveau, 580 Somme versée à Bondues, par 0 déposants, dont 0 nouveau, ». Somme versée à Bousbecque par 1 déposant, dont 0 nouveau, 1900 ». Total des recettes de la semaine : 18,979 fr. ».

Remboursements : à Tourcoing, à 32 déposants, francs 17,680 ». A Halluin, à 1 déposant, 100 ». A Linselles, à 2 déposants, 450 ». A Roncq, à 1 déposant, 1000 ». A Bondues, à 2 déposants, 1144,89. A Bousbecques, à 4 déposants, 2297.30. Total des remboursements de la semaine, 22.672 fr. 19.

Administrateurs du mois de novembre 1887 : A Tourcoing, MM. Didry Bodin et Alfred Lefrançois. — A Halluin, M. Wattel-Roy. A Linselles, M. E. Ducatteau. — A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. E. Delfortrie. A Bousbecque, M. L. Vanruilen. *Le Caissier,* A. Paillard.

ETAT-CIVIL. ROUBAIX. —*Déclarations de naissances du 27 novembre.* — Marie Debrauwer, rue de la Vigne, 5. — Camille Beulens, rue Decrême, cour Roussel, 11. — Alphonse Clevers, rue Lafontaine, 24 — Angèle Vanmullem, rue de Tourcoing, cite Saint Pierre, 7. — Paul Barenne, rue de la Banque, cour Dutilleul. 5. — Léonard Goethyn, rue de la Gare, cour Desrousseaux, 2 — Irma Delreux, rue de Denain, cour Flamencourt, 5. — Nicolas Desico, rue Varenne, maisons Piat. — Gabrielle Delville, rue Fourcroy, cour Deleporte, 4. —Valentine Decottignies rue de l'Ermitage, cour Cocheteux, 5. — Emerie Seghers, rue d'Iéna, 15 — Zoé Glorieux, Hôtel-Dieu. — Pierre Sumou, rue de la Barbe d'Or, 35. — *Publications de mariages du 27 novembre.* — Nestor Bonte, 28 ans, tisserand, rue du Collège, et Pauline Lecomte, 24 ans, tisserande, rue du Moulin, cour d'Halluin, 2.— Ferdinand Pierard, 38 ans, domestique, rue Nain, 8, et Caroline Deracinois, 28 ans, soigneuse, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 17. — Henri Duthoit, 28 ans, tisserand, à Wattrelos, et Julie Tiberghien, 23 ans, tisserande, rue des Sept-Ponts, 79 — Jules Batta, 26 ans, ourdisseur, rue Pierre-de-Roubaix, 94, et Marie Delbecq, 24 ans, visiteuse de pièces, rue de l'Hommelet, 167. — Louis Delcourt, 21 ans, tisserand, rue de Lille, cour veuve Degand, 2, et Zoé Desmettre, 23 ans, dévideuse, rue des Fleurs, cour Desrousseaux. — Edmond Preux, journalier, à Roubaix, et Stéphanie Duchatelet, ménagère, à Néchin. — Louis Thierry, 31 ans, visiteur de pièces, boulevard boulevard Gambetta, 17, et Mathilde Batselé, 27 ans, dévideuse, rue du Tilleul — Hubert Delmoltiez, 24 ans, plieur, rue des Arts, 156, et Sophie Bart, 24 ans, piqurière, rue de Toulouse, 17. — Amand Matteuws, journalier, à Mouscron, et Maria Vander Eecken, journalière, à Roubaix. — Charles Vanden Bossche, tisserand, à Roubaix, et Elise Blanckaert, servante, à Bruges. — Henri Loucheur, 28 ans, mécanicien à Roubaix et Amélie Vanspeybrouck, 19 ans, couturière, à Lys. — François Verheven, 45 ans, tisserand, rue d'Italie, et Marie Vandeghiuste, 34 ans, ménagère, rue d'Italie. — Josse Meert, 36 ans, tisserand, rue de Soubise, 38, et Hortense Vermeulen, 34 ans, tisserande, rue de Rome. — *Déclarations de décès du 27 novembre.* — Marie Mormet, 21 ans, 3 mois, éplucheuse, rue de Choiseul, cour veuve Mulliez, 5. — François Staebraeve, 5 mois 21 jours, rue de Naples, cour Hyschelinck, 2. — Henri Trentesaux, 1 mois 7 jours, rue de Leuze, 53. — Scholastique Castelain, 59 ans, ménagère, rue du Tilleul.

WILLEMS — Déclarations de naissances du 13 au 27 novembre. — Félix Camus, hameau de Roemez. — Rosalie et Alixe, Meplon, jumelles, près la Place — Charles Thieffry, près la Place. — *Publication de mariage.* — Henri Wicar, 27 ans, boucher, à Chereng, et Irma Pottiée, 21 ans, cultivatrice, à Willems. — *Mariages.*— Pierre Bonte, 28 ans, employé de douanes, à Willems, et Valentine Dutrieux, 22 ans, servante à Willems — *Déclarations de décès du 13 au 27 novembre.* — Philomène Ducloux, 3 mois rue Franche.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille POISSONNIER-MULLIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Rosine MULLIEZ, décédée à Roubaix, le 27 novembre 1887, dans sa 78e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 30 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées même jour, à 4 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin, 156.

Les amis et connaissances de la famille LORIDAN-ROHART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Philomène-Joseph ROHART, décédée à Roubaix, le 28 novembre 1887, dans sa 48e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébré le mercredi 30 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 1er décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 75.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), à Tourcoing, le mardi 29 novembre 1887, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph LEFEBVRE, décédé subitement à Tourcoing, le 27 octobre 1887, à l'âge de 64 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 29 novembre 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Eléonore CHEVAUCHEUR, veuve de Monsieur Jean-Baptiste CHOPART, décédée à Roubaix, le 29 octobre 1887, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 29 novembre 1887, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie DESWEZ, veuve de Monsieur Pierre MONNIER, pieusement décédée à Roubaix, le 22 octobre 1887, dans sa 88e année. Vous êtes aussi prié d'assister à l'OBIT que la Conférence du Rosaire Vivant fera célébrer en la même église, le mercredi 30 courant, à sept heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Voir, à la 1re page, les dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Direction de Mme L. Deschamps. — Bureaux à 6 h. 1/2. — Rideau à 7 h 0/0. — Lundi 28 novembre 1887. — Deux grandes pièces.— A l'occasion de la Ste-Catherine.— Spectacle offert aux dames. — Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. — Deux dames ne paieront qu'une place. — L'HOMME AU MASQUE DE FER, drame à grand spectacle en 5 actes, par MM. Arnould et Fournier. — LE JOUR ET LA NUIT, opéra-comique en 3 actes, par MM. A. Vanloo et E. Leterrier, musique de M. Ch. Lecocq. — Mlle Marie Deschamps, remplira le rôle de Manola. — Ordre du spectacle : 1. L'Homme au Marque de Fer. — 2. Le Jour et la Nuit. — Costumes nouveaux de la maison Créteur.

Prix des places : Loges de face, 3 fr. — Loges de côté, 2 fr. 50. — Stalles, 2 fr. — Parquet, 1 fr. 25. — 2e galerie, 1 fr. — Parterre, 0,75 c.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

10 centimes la Livraison
EN VENTE
à la librairie du « Journal de Roubaix »
LA
FRANCE JUIVE
ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

HERNIE cette terrible infirmité n'est plus incurable, 2 MÉDAILLES D'OR ont été décernées à M. RAMOGNINO, qui a obtenu des milliers de guérisons et qui, par humanité, envoie ses conseils gratuitement. *Preuves de Guérisons:* ont été guéris, Leroux, instituteur à Bourg-Baudoin, d'une hernie de 15 ans; Feraud, garde du pont de Cadenet, d'une de 16 ans; Barrière, rue Fort-Sanctuaire, 52, à Marseille, d'une de 8 ans; Brumpt, rue Marvate, 10, à Lyon, d'une de 31 ans; Pillet, forgeron, à Nieul-les-Saintes (Ch.-Inf.), d'une de 11 ans; Pigeaureaud, à la Giraudière (L.-et-Ch.) d'une de 15 ans, etc.—Ecrire à M. RAMOGNINO, *Dr de l'Institut Humanitaire,* à Marseille. 16005

On a prétendu, sans preuves du reste, qu'en donnant à sucer des préparations au goudron (pastilles ou bonbons) dans les cas de rhumes, il se produisait dans la bouche des vapeurs que la respiration portait jusqu'aux poumons. A cela il y a plus d'un empêchement. D'abord le goudron n'est pas volatil et tout ce que l'on met dans la bouche ne va pas aux poumons mais à l'estomac. Il faut donc avaler le goudron, chose facile, grâce aux capsules Guyot blanches préparées 19, rue Jacob, Paris. Prix du flacon : 2 fr. 50. 16003d

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
DE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Spécialement :
Pavages, Sables et Graviers,
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
Couvertures, zinguerie et plomberie
Réparations en tous genres.
Grande célérité 14947 8713

PILULES COLBERT
Stomachiques, Apéritives et Dépuratives
Souveraines contre la *Constipation,* la *Bile,* les *Glaires* et *Etourdissements.*
3 FR. LA BOITE (90 PILULES)
Dépôt à Roubaix, dans toutes les pharmacies. 15779.

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing
Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR CORDONNERIE, NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS, ETC.) 2

Au Mouton couronné, place de la Liberté, 1 et 3, et Grande-Rue, 58, Roubaix. Spécialité pour deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flanelle blanche et couleurs, draperies noires et couleurs, articles blancs. Confections pour dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

Robes et manteaux confectionnés et sur mesure pour dames, fillettes et enfants. — *A l'Espérance,* **Senoutzen-Couzineau,** 12, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Il y a toujours en magasin choix considérable de modèles haute nouveauté, à des prix défiant toute concurrence. Pour satisfaire aux demandes faites, la maison laisse aux clients qui le désirent la faculté de fournir leurs tissus ou garnitures. Spécialité pour deuil en 24 heures. 532

Le directeur-gérant : Alfred Reboux

Imp. Alfred Reboux, rue Neuve, 17, Roubaix